



MINDful

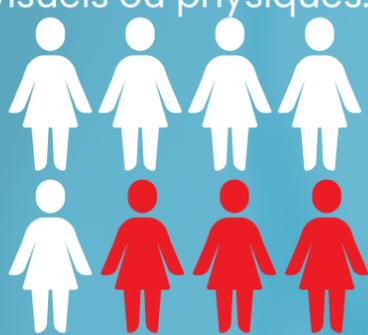


# RAPPORT NATIONAL ESPAGNE

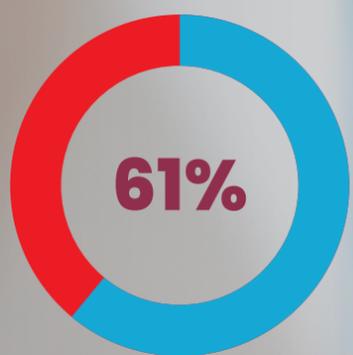
## RÉSULTATS IMPORTANTS

### 3 SUR 8

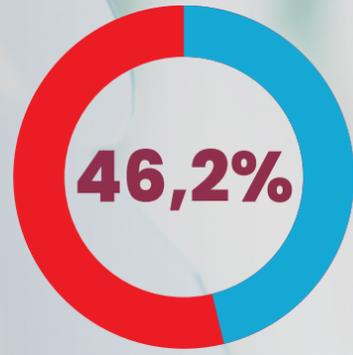
3 entreprises sur 8 n'emploient pas ou n'ont pas employé dans le passé des personnes souffrant de handicaps auditifs, visuels ou physiques.



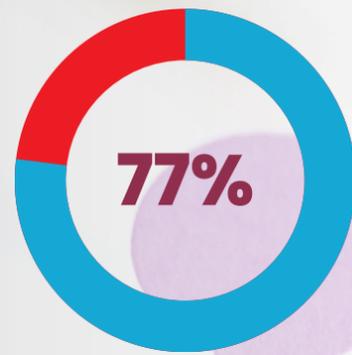
## RÉSULTATS



N'ont pas reçu de formation ou de directives spécifiques pour aider les collègues ou les clients handicapés.



46,2 % des entreprises ne font pas appel à des prestataires externes pour l'accompagnement des personnes handicapées.



Pensent que proposer des programmes de formation spécialisés pour aider les personnes handicapées est un moyen efficace d'améliorer leur expérience professionnelle.

## Statistiques 40%

40 % des organisations n'ont toujours pas de politiques qui traitent spécifiquement de l'inclusion et de l'adaptation des employés handicapés.

## Appui et ressources

46,2 % des commerçants sont très optimistes quant à la probabilité d'une amélioration de l'inclusion dans le secteur du commerce de détail. Cela suggère une forte conviction parmi ces répondants que des changements positifs peuvent être réalisés.



## FAITS



84,6 % pensent que des ressources technologiques ou des outils en ligne spécifiques seraient utiles pour soutenir le travail des personnes handicapées.



seulement 30 % des organisations mènent des activités visant à promouvoir la sensibilisation et la compréhension de l'inclusion des personnes handicapées dans les fonctions de service à la clientèle au sein du secteur de la vente au détail.

seuls 52,8 % ont connaissance de solutions ou de bonnes pratiques existantes pour relever les défis liés à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur du commerce de proximité.



seulement 46 % des organisations fournissent des ressources et un soutien adéquats pour améliorer l'expérience professionnelle des personnes handicapées.



Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.